

REMISE OFFICIELLE DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Promotion de 1989

ALLOCUTION DE MONSIEUR PIERRE MAUROY

Dimanche 10 juin 1990

Hôtel de Ville

Mesdames,

Messieurs,

C'est toujours un grand honneur pour moi de
distinguer des hommes et des femmes qui se sont
illustrés dans leur travail. Avec Mesdames et
Messieurs les Adjoints, les Conseillers municipaux et
les Conseillers de quartier (que je salue amicalement),
je partage le plaisir de rendre hommage au courage

de celles et ceux qui reçoivent ce matin la médaille d'honneur du travail.

présenter le
personnalisé présentés

↓
Choeur choral de XXX

↓
l'Harmonie
municipale

Comme chacun le sait, la médaille d'argent est la distinction méritée à la suite de vingt années de travail ; la médaille vermeille récompense trente années de vie professionnelle ; la médaille d'or revient à celles et ceux qui possèdent une carrière de trente huit ans !

Et enfin, comment ne pas féliciter par la grande médaille d'or celles et ceux qui ont exercé leur métier pendant 43 années ou plus ! Dans l'avenir, rares seront ceux qui connaîtront une vie active aussi longue : la retraite à soixante ans, à laquelle, chacun le comprend bien, je suis très fermement attaché, et l'arrivée de plus en plus tardive des jeunes sur le marché du travail, rendront exceptionnelles des carrières de plus de quarante ans.

Mesdames et Messieurs, l'insigne qui va vous être décerné honore une vie professionnelle riche et réussie. Il représente de nombreuses années de dévouement et d'expérience. Vos amis, votre famille et vous même pouvez légitimement en être fiers !

Vous pouvez en effet être fiers de ces années écoulées, durant lesquelles vous vous êtes montrés dignes, par votre conscience professionnelle, dans les responsabilités qui vous ont été confiées.

Vous pouvez être fiers aussi de ces métiers dans lesquels vous vous êtes investis, en faisant preuve d'un savoir faire toujours plus efficace toujours plus affirmé.

Vos mérites ne s'arrêtent pas là : des vies professionnelles accomplies sont le reflet d'une réussite sociale et relationnelle. Ce ne sont pas vos collègues de travail qui démentiront le fait que vous ayez su mettre au service des autres votre disponibilité et votre amitié.

Vos carrières respectives constituent surtout pour les jeunes générations une référence. Elles montrent que chacun peut s'insérer dans notre société et s'y épanouir. Elles soulignent, par là même, l'importance d'avoir un métier et surtout un travail.

*Chacun reconstruit
la branche à
faire d'en
de sa force
sociale et le
miracle d'y
mettre en route*

Nous enregistrons aujourd'hui une reprise économique et une baisse nationale du nombre des chômeurs. Néanmoins, le chômage reste beaucoup trop élevé. Le gouvernement se bat sur tous les fronts pour favoriser la création d'emplois. Les mesures prises sont parfois des palliatifs mais permettent de favoriser l'insertion. Bien entendu, le travail temporaire ou les contrats à durée déterminée ne sont pas la panacée. Les entreprises ne doivent pas détourner ces mesures de leur vocation. C'est pour éviter tout abus que je souscris donc tout à fait à la réforme engagée devant le parlement, qui réglemente les intérim et les contrats à durée déterminée.

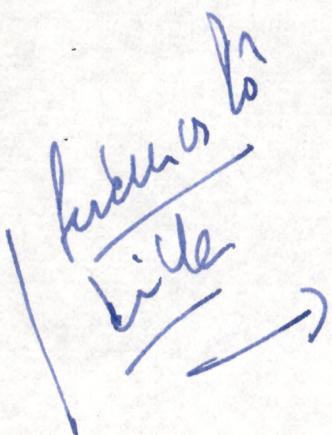
*pour ceux
qui veulent,
d'un meilleur
temps de travail*

Il existe aussi des branches d'activité qui manquent cruellement de personnel qualifié. Parfois la modernité avec ses mutations industrielles et technologiques va plus vite que notre capacité à former.

Ce décalage aurait pu se poursuivre indéfiniment si nous n'avions pas pris les devants, et si, depuis longtemps, nous n'avions pas compris qu'il faut toujours prévoir et anticiper l'avenir.

C'est pour cela, que nous oeuvrons sans cesse pour que nos écoles soient plus performantes. Nous nous battons pour favoriser les formations qui correspondent aux offres actuelles du marché de l'emploi. Les jeunes devront bénéficier d'une formation solide pour mieux préparer leur entrée dans le monde du travail.

Vous savez que la formation est la priorité des priorités de cette fin de siècle. Le Nord Pas de Calais , la Métropole et Lille sont en train de combler le retard dont ils ont toujours souffert.



Notre objectif est de favoriser tout ce qui est susceptible de générer des emplois. Sur ce point, de nombreux facteurs devraient jouer en notre faveur. C'est pourquoi nous nous efforçons de valoriser au mieux nos atouts :

Par son histoire et sa position géographique Lille est une zone d'échange et de commerce qui se situe de manière privilégiée au coeur de l'Europe du Nord Ouest. Ce premier atout , nous l'exploitons en multipliant les voies de communication qui passent par chez nous et en les rendant de plus en plus

rapides. Avec le T.G.V. nous serons bientôt à trente minutes de Bruxelles, une heure de Paris et une heure trente de Londres. L'aéroport de Lesquin et notre réseau autoroutier ont pareillement vocation à se développer.

Avec l'ouverture des frontières, Lille renoue plus que jamais avec sa vocation historique et ses facilités à communiquer avec l'extérieur.

L'échéance européenne constitue un atout supplémentaire. Par sa construction et son fonctionnement, le Centre international des affaires, que Lille a choisi, générera la création temporaire, et souvent définitive, de milliers d'emplois.

Notre ville, avec sa position centrale et stratégique est un lieu de passage obligé. De là provient la nécessité de développer nos structures d'accueil, pour attirer nos amis frontaliers à séjourner, ou mieux à s'investir chez nous. Par investissement, il faut entendre l'installation de sociétés, d'entreprises et de commerces nouveaux. Lille sera donc à la hauteur de sa réputation de ville accueillante.

L'avenir de Lille se prépare aussi dans ses quartiers. Avec la politique de développement social des quartiers, nous allons pouvoir engager la construction et la rénovation de nombreux logements. Je pense en particulier à Fives, Moulin et, surtout, Wazemmes et le Sud.

Vous voyez bien Mesdames et Messieurs les médaillés l'avenir se prépare, s'anticipe et se construit. Nous ne pouvons pas nous mettre à l'écart de la modernité sans prendre le risque de ruiner l'avenir de notre région.

Chacun comprend bien les enjeux déterminés par notre action et les avantages qu'ils vont représenter pour tous les Lillois. Beaucoup l'ont déjà compris. Les résultats provisoires du dernier recensement sont édifiants! Contrairement aux autres grandes villes de France qui ont tendance à se dépeupler, notre commune connaît un net accroissement de sa population.

Depuis 1982 nous gagnons plus de quatre mille habitants en passant de 174.000 à 178.000 Lillois . Seules de très rares autres capitales régionales bénéficient d'une augmentation aussi importante du nombre de leurs habitants.

Voilà bien un beau témoignage de confiance et d'optimisme. Lille a ainsi anticipé sur son destin européen.

Par ce développement, nous serons en mesure de donner à chacun la possibilité de connaître la même réussite que vous. Mesdames et Messieurs, c'est là le voeux que je formule pour notre ville.

En attendant qu'il se réalise, je vais maintenant remettre les grandes médailles d'or.

LUNDI 15 JUIN 1986

Un hommage aux médaillés du travail



Près de deux cents médaillés du travail

(Photos « La Voix du Nord »)

Dimanche matin dans le hall de l'hôtel de ville, ils étaient

Lundi 18 au conseil municipal

Hommage au général de Gaulle

Le conseil municipal de Lille se réunira en séance publique dans le grand hall de l'hôtel de ville le lundi 18 juin, à 17 h. Cette séance commencera par un hommage au général de Gaulle à l'occasion du 50^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 et sera suivie d'une séance ordinaire du conseil.

venus, ils étaient tous là : près de deux cents médaillés du travail étaient présents pour recevoir, des mains du premier magistrat de la ville, la décoration qui leur était attribuée pour 20, 30, voire 40 années de travail...

Dans une longue intervention, M. Mauroy, a souligné l'importance d'une telle démarche "récompense du dévouement et de l'expérience... du service rendu aux autres et de la disponibilité... tradition dans notre région". Avant de procéder à la remise des médailles, le député-maire de Lille a tenu à donner une perspective optimiste de la capitale des Flandres en pleine évolution où "l'avenir se prépare, s'anticipe

et se construit, au sein d'une région en pleine conversion"...

"Vous pouvez être fiers de ces années écoulées", avait dit auparavant Pierre Mauroy, qui remit ensuite les médailles d'honneur du travail à 193 personnes, dont neuf "Grand Or" (pour 43 années de travail) ; 28 "or" (38 années) ; 51 "vermeil" (30 ans) et 105 "argent" (20 ans). A cette cérémonie, à laquelle l'Harmonie municipale et le choral des Trente apportaient leur participation musicale, participaient plusieurs personnalités, dont les représentants de la municipalité, ainsi que M^{me} Raynal, représentant la Société mutuelle des médaillés du travail...



N° 17 Juin 90

Les médaillés du travail



« Vous pouvez être fiers de ces années écoulées » a déclaré Pierre Mauroy, dimanche dernier, à l'adresse de quelque deux cents médaillés du travail qu'il recevait à l'hôtel de ville. En leur remettant la décoration qui leur était attribuée pour 20, 30 voire 40 années de travail, il tenait à saluer symboliquement leur « dévouement et expérience, du sens du service rendu et du dévouement ».

Le maire profitait aussi de cette tribune pour évoquer les

perspectives de développement de la capitale des Flandres.

Le premier magistrat remettait ensuite 193 médailles : neuf Grand Or pour 43 années de travail, 28 Or pour 38 années, 51 Vermeil pour 30 ans, 105 Argent pour 20 ans.

L'harmonie municipale et le Choral des Trente avaient prêté leur concours à cette manifestation à laquelle s'étaient associés les représentants de la

municipalité ainsi que Mme Raynal, représentant la société mutuelle des médaillés du travail.

Une centenaire à Fives

Mme Henri Deprey aura 100 ans en juillet prochain. Commerçante pendant une cinquantaine d'années, rue Philadelphie, elle a laissé dans ce quartier un excellent souvenir.

Pour fêter sa centenaire, et lui manifester leur sympathie, toutes les personnes qui le souhaitent sont invitées à participer à la messe du dimanche 24 juin à 9 h 30 en l'église de Fives Saint Sacrement et au vin d'honneur qui suivra.